

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mercredi 27 février 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 20/02/2025

Date d'affichage : 06/03/2025

N° Délibération : 05/02/2025

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Jérémy DEVOS, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Marino PEGORARO, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mmes Ophélie COUZEREAU représentée par Gabriel LEFEVRE, Claire DACHICOURT non représentée, M. Hervé PROYART représenté par Michel VAN DE VELDE, M. Vincent RETOURNÉ représenté par Chrystèle CATEL.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Christian BOULOGNE est nommé secrétaire de séance.

DEL N°05-02-2025 Convention de mise à disposition – secrétaire de mairie

Monsieur le Maire expose qu'en raison de l'absence de la secrétaire de mairie, actuellement en congé de maladie, il a contacté la communauté de commune afin d'avoir une remplaçante pour gérer les affaires les plus urgentes.

Vu les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu la délibération du Bureau Communautaire en date du 15 Mai 2023 relatif aux conventions de mise à disposition de personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, 12 voix pour, décide :

- **d'entériner** la convention de mise à disposition (en annexe) de secrétaire de mairie
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention et l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

Le secrétaire de séance
Christian BOULOGNE



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE

-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 03 mars 2025.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 06 mars 2025.